Department of Education
Carmen Fariña, Chancellor

Documentation ayant trait à l'atelier sur

LES LYCEES SPECIALISES

Des interprètes seront à votre service.

Prière de vous adresser à un représentant si vous avez besoin d'aide.

Vous pouvez également demander des services d'interprétation en composant le 718-935-2399 ou en visitant un Centre d'accueil pour les familles (Family Welcome Center).

Department of Education
Carmen Fariña, Chancellor

Procédures d'admission en lycée pour les familles des élèves handicapés

Les élèves handicapés participent au même titre que leurs camarades non handicapés au processus d'admission en lycée. Les élèves du 8e grade qui ont eu pour recommandation dans leur IEP monté par les équipes du Comité pour l'Éducation spécialisée, des appuis et dispositifs d'éducation spécialisée au sein d'établissements scolaires de district déposent leur demande d'admission lors du processus annuel d'admission en lycée qui se déroule en décembre. Les élèves handicapés peuvent postuler à tous les programmes listés dans l'annuaire des lycées de la Ville de New York. L'annuaire indique les critères et modalités d'admission dans chaque établissement scolaire, qui s'appliquent à tous les élèves. D'autres informations sur les procédures d'admission en lycée sont accessibles sur www.nyc.gov/schools/ChoicesEnrollment/High. Les informations sur les programmes et services d'éducation spécialisée sont accessibles sur www.nyc.gov/schools/Academics/SpecialEducation/programs.

Postuler en lycée

Les élèves handicapés ont le droit de postuler à n'importe quel programme de lycée. Les établissements scolaires sont censés proposer l'encadrement, les aides et les prestations d'éducation spécialisée pour répondre aux besoins des élèves. Dans la demande d'admission en lycée figurent les données concernant les programmes scolaires d'enseignement et services d'appui d'éducation spécialisée actuellement recommandés à l'élève, des données sur son assiduité/ponctualité, ses résultats aux examens généraux en lecture et maths et ses notes pour les matières étudiées pour l'année précédente. Les élèves et leurs familles peuvent en savoir plus sur les programmes et services proposés par chaque lycée en parlant aux conseillers d'éducation (guidance counselors), en consultant l'annuaire des lycées de la Ville de New York ou d'autres ressources proposées par le DOE de NYC, en allant aux manifestations et ateliers d'information, et aux séances d'informations organisées par les établissements scolaires.

Établissements scolaires admettant les élèves après examen d'entrée ou audition (y compris les lycées spécialisés)

Les élèves handicapés voulant postuler à des établissements scolaires qui imposent des critères d'admission à leurs candidats, notamment le passage d'examens d'entrée et/ou d'auditions, peuvent bénéficier de certains aménagements des conditions d'examen, comme indiqué dans leur IEP, dans la mesure où ces aménagements n'affectent pas les aptitudes que l'examen ou l'audition doit évaluer. Consultez l'annuaire des lycées de la Ville de New York pour avoir des informations sur les critères d'admission ainsi que sur les dates des examens et des auditions, et pour vous renseigner sur les aménagements des conditions d'examen, visitez http://schools.nyc.gov/Academics/SpecialEducation/Classroom/instruction/accommodations.htm.

Les élèves souhaitant postuler à l'un des lycées spécialisés, doivent passer l'examen d'entrée en lycée spécialisé (Specialized High Schools Admissions Test - SHSAT) et, si leur IEP l'indique, ils peuvent bénéficier des aménagements des conditions d'examen pour le passer. Pour postuler à *Fiorello H. LaGuardia High School of Music & Art and Performing Arts*, lycée spécialisé pour les arts de la scène/arts visuels, les élèves doivent participer au processus d'audition imposé par l'établissement mais ne sont pas obligés de passer le SHSAT. Seuls les aménagements de conditions d'examen modifiant les compétences évaluées sont interdits pendant les examens et l'audition. Les élèves et leurs familles doivent consulter le Guide des élèves sur les lycées spécialisés pour en savoir plus sur les procédures d'admission aux lycées spécialisés et les aménagements connexes des conditions d'examen.

Programmes spéciaux d'éducation spécialisée dans les établissements scolaires de district

Les programmes spéciaux d'éducation spécialisée proposent des services et appuis ciblés pour les élèves autistes ou porteurs de troubles apparentés (autism spectrum disorders - ASD), les élèves atteints de déficience intellectuelle et les élèves pour lesquels on recommande une éducation spécialisée bilingue. Ces programmes spéciaux ne sont pas disponibles dans tous les établissements scolaires et requièrent des élèves qu'ils répondent à certains critères d'admissibilité. Par conséquent, les élèves qui continuent leurs études dans ses programmes spéciaux ou qui s'inscrivent au lycée dans ce genre de programmes doivent s'entendre avec leurs conseillers d'éducation pour qu'ils remplissent également une demande régulière d'admission en lycée pour garantir qu'ils postulent à des établissements scolaires de district proposant les programmes que l'équipe IEP a déclaré plus appropriés pour l'élève. Les élèves peuvent recevoir des offres à la fois dans des programmes spéciaux et dans des lycées de district. Dans ces situations, les élèves et leurs familles doivent bien évaluer les options de programmes qui mieux répondent aux besoins de l'élève et correspondent à ses objectifs. Voyez ci-dessous d'autres informations concernant ces programmes spécialisés. Vous pouvez également visiter http://schools.nyc.gov/Academics/SpecialEducation/enrolling/specializedprograms/default.htm ou contacter specializedprograms@schools.nyc.gov pour vous renseigner sur le processus de demande d'admission.

- Les programmes ***ASD Nest*** **et** ***ASD Horizon*** sont des dispositifs proposés par certains établissements scolaires de district. Ils comportent une composante thérapeutique, dont la coordination et la prestation est assurée par une équipe multi-disciplinaire.

- Les cursus **ACES-ID** (Academics, Career, and Essential Skills/Compétences essentielles, scolaires et professionnelles), destinés aux élèves atteints de handicap mental sont proposés par certains établissements scolaires de district pour les élèves qui y ont droit et sont portés dans la catégorie de "handicapés intellectuels" par l'équipe IEP et qui passent les Examens alternatifs de l'État de New York (New York State Alternate Assessment - NYSAA).

- Les **Programmes bilingues d'éducation spécialisée** sont faits pour les élèves dont l'IEP recommande des appuis et services d'éducation spécialisée dans une langue autre que l'anglais afin de répondre aux besoins d'élèves ayant des compétences de grands débutants en anglais. Pour l'instant, les programmes bilingues d'éducation spécialisée sont proposés en espagnol, chinois et yiddish.

Procédures d'admission en lycée pour les familles des élèves handicapés

Établissements ou programmes scolaires effectivement accessibles aux élèves à mobilité réduite
Des locaux totalement ou partiellement accessibles sont disponibles pour les élèves à mobilité réduite en vue de leur permettre d'entrer dans les endroits où ils ont besoin d'avoir accès au sein de leur établissement scolaire. Une liste des établissements scolaires accessibles peut être consultée sur le site internet du Bureau des plans d'occupation de l'espace (Office of Space Planning) à http://schools.nyc.gov/Offices/OSP/Accessibility.htm. L'accessibilité des bâtiments est également décrite dans l'annuaire des lycées publics de NYC. On encourage les élèves et leurs familles à visiter les établissements scolaires pour voir si le niveau d'accessibilité peut subvenir à leurs besoins spécifiques en termes de mobilité.

Élèves des établissements scolaires spécialisés (District 75)
Dans la Ville de New York, les établissements scolaires spécialisés pour élèves handicapés sont administrés par le District 75. Le moment de la transition de l'élève vers le lycée donne à de nombreuses équipes d'IEP dont ses parents font partie, l'opportunité d'envisager une transition vers un programme plus inclusif au sein d'un établissement scolaire de district, dans la mesure du possible. Pour en savoir plus sur les établissements scolaires du District 75, prière de visiter www.nyc.gov/schools/Offices/District75 ou d'envoyer un email à d75info@schools.nyc.gov.

- **Transition vers un lycée de district** : Les élèves du 8e grade inscrits dans un établissement du District 75, qui se préparent à poursuivre leurs études en lycée de district, prennent part à la procédure générale d'admission en lycée. La transition doit être discutée et planifiée à la réunion d'évaluation annuelle pour les élèves du 8e grade. Il est conseillé aux élèves et à leurs parents de voir leurs conseillers d'éducation (guidance counselors) et d'aller aux salons des lycées afin d'en savoir plus sur les options et choix de lycées de leur district.

- **Poursuite de la scolarité à un lycée du District 75 :** Les élèves du 8e grade qui vont faire la transition entre le collège et le lycée dans un établissement scolaire spécialisé du District 75, seront placés au lycée par le Bureau chargé de l'affectation des élèves du District 75. Les élèves seront notifiés de leur affectation en lycée en avril ou mai. Les élèves du 8e grade qui reçoivent des services SETSS fournis par des prestataires du District 75 feront la transition vers le lycée dans un établissement scolaire spécialisé du District 75 et participeront à un processus de demande d'admission et d'affectation directement administré par le District 75. Les formulaires de demande d'admission sont donnés directement aux élèves et doivent être présentés en décembre. Le Bureau du District 75 chargé de l'affection des élèves donnera avis aux élèves de leur affectation en mai ou juin.

Encadrement scolaire et appuis d'éducation spécialisée au lycée
Quand les élèves font la transition vers le lycée, les services d'éducation spécialisée, appuis et stratégies pédagogiques listés dans leur IEP sont fournis sous diverses formes selon l'approche pédagogique, le programme scolaire de l'établissement d'accueil, et leurs besoins dans chaque matière et/ou domaine d'activité. Pour en savoir plus, prière de consulter notre Family Guide to Special Education.

Gestion des cours et objectifs après le lycée
On conseille aux élèves et à leurs familles de tenir compte des objectifs après le lycée et de collaborer avec le personnel d'appui de l'établissement scolaire afin d'élaborer des plans stratégiques pour leur vie après le lycée. Dans l'idéal, ces discussions ont lieu pendant les années du collège (middle school) vue que l'IEP des élèves en classe de 8e grade doit indiquer ses objectifs post-secondaires. Les élèves, leurs familles et le personnel scolaire doivent travailler de concert afin de considérer les programmes, les évaluations (standard ou alternative) et le parcours pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires qui puissent mieux aider l'élève à réaliser ces objectifs. L'IEP de l'élève doit refléter les instructions spécifiquement conçues, les appuis, services, objectifs et plans post secondaires nécessaires pour satisfaire les conditions spécifiques d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires.

Conditions requises pour obtenir son diplôme de fin d'études secondaires (graduation)
Les élèves de la Ville de New York doivent acquérir au moins 44 crédits scolaires dans matières déterminées et avoir réussi les épreuves des examens *Regents* de l'État de New York pour obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires (appelé *graduation*). On encourage les élèves handicapés à aspirer à l'option la plus rigoureuse de diplôme adéquat, en tenant compte de leurs centres d'intérêt et de leurs objectifs. Les élèves handicapés qui y ont droit peuvent également prétendre à un Certificat de compétences (commencement credential) en plus du diplôme ou ayant valeur de titre en soi. Ce certificat ne constitue pas un diplôme mais il donne aux élèves l'opportunité de montrer leur préparation à l'emploi sur un poste pour débutants. Pour avoir plus d'informations sur les conditions requises pour obtenir son diplôme de fin d'études secondaires (graduation) visitez http://www.nyc.gov/schools/RulesPolicies/GraduationRequirements et parlez-en au Conseiller d'éducation (guidance counselor) de votre enfant. Les Fiches sur les conditions requises pour obtenir son diplôme de fin d'études secondaires (graduation) constituent des références immédiates pour les familles qui souhaitent se renseigner sur toutes les conditions.

Lycées des arts visuels et de la scène :

Préparer son audition/monter son portfolio artistique

Pour les élèves de la Ville de New York intéressés par les différentes formes d'expression artistique, il existe un éventail de lycées voués à la culture des talents artistiques. Pour y être admis, vous devez afficher non seulement un certain niveau scolaire, mais aussi de solides compétences artistiques en passant une audition et/ou en présentant un portfolio.

Comment se préparer à une audition d'arts visuels

Quand vous postulez à un cursus d'arts visuels, il se peut qu'on vous demande de faire preuve de talent et de dévotion, de quatre manières : en présentant un portfolio (recueil d'une partie de vos travaux), rédigeant un texte (sur un sujet donné), réalisant un nouveau travail artistique sur demande, et/ou en passant un entretien.

1 Le portfolio

À l'entrée dans les filières d'arts visuels, le portfolio est un élément décisif de l'audition. Un portfolio judicieusement monté saura montrer vos points forts et que vous avez le potentiel pour être à la hauteur du travail qu'on attend au lycée. C'est l'occasion d'exposer vos meilleurs travaux. Chaque établissement scolaire peut avoir des exigences légèrement différentes. Consultez le site web de chaque lycée pour y recueillir toutes les informations. Les indications suivantes vous aideront à monter un portfolio qui vous permettra de rivaliser avec les autres candidats.

Présentation : Vous pouvez protéger vos travaux et faire bonne impression en utilisant un portfolio avec étui robuste et de qualité supérieure. Une présentation soignée et attractive est extrêmement importante. C'est une façon de dire au Comité d'examen que vous avez pris soin de votre travail et que vous en êtes fier(ère).

Vos travaux doivent :

Être propres et en parfait état

Ne pas avoir été encadrés

Porter au dos la mention de/du :

- ✓ votre nom
- ✓ nom de l'établissement scolaire
- ✓ titre
- ✓ la date des travaux
- ✓ l'une des annotations suivantes : « Under Supervision » (réalisé sous supervision) ou « Without Supervision » (réalisé seul/e)

Nombre et type de travaux C'est différent d'un lycée à l'autre. Pour certains cursus, on exige six œuvres et pour d'autres : entre 10 et 20. Certains établissements scolaires demandent de se limiter aux œuvres planes (en 2-D) alors que d'autres vous autorisent les photographies de travaux en 3 dimensions. Si vous montrez des représentations numériques/photographies d'une œuvre en 3-D, mettez une légende sur chacune, puis glissez-les dans des pochettes transparentes ou rangez-les proprement dans des chemises.

Contenu : Au moment où vous rassemblez les travaux à inclure dans votre portfolio, prenez soin de sélectionner ceux qui vous semblent être représentatifs de ce que vous savez le mieux faire. (« Point trop n'en faut » et « garder juste mesure » sont d'excellentes devises !). Tenez compte des conseils et faits suivants :

Choisissez des travaux récents (réalisés en 7e ou 8e grade)

Les établissements aiment voir les carnets de croquis

Ne mettez pas de travaux que vous avez faits en imitant le style d'artistes célèbres, des pastiches d'œuvres connues ou copies de photographies

La majeure partie des œuvres présentées doivent s'inspirer d'un modèle observé. Vous pouvez toutefois inclure certains travaux qui sont le pur fruit de votre imagination ou de vos souvenirs

Limitez au minimum le nombre de bandes dessinées (***Portfolio : suite du paragraphe sur le Contenu page suivante)***

NYC Department of Education
Carmen Fariña, Chancellor

Lycées des arts de la scène : Préparer son audition/monter son portfolio artistique

Il vaut mieux que votre échantillon d'œuvres démontre votre compréhension des notions de composition et principes du design suivants :

- ✓ L'unité
- ✓ L'équilibre
- ✓ La répétition
- ✓ La variété
- ✓ L'emphase
- ✓ Les proportions
- ✓ Le rythme
- ✓ La relation entre le premier et l'arrière-plan
- ✓ L'échelle

Vous pouvez faire une sélection de travaux autour d'un thème pour montrer que vous avez approfondi un concept **OU** inclure une variété de sujets pour faire voir la diversité de vos centres d'intérêt

Vous voudrez peut-être réaliser des travaux en vous servant de supports variés (dessin, peinture, gravure ou plateforme numérique etc. par exemple) pour démontrer votre maîtrise de multiples outils, matériaux et techniques

Lisez attentivement les contraintes spécifiques relatives au portfolio qu'imposent les établissements scolaires auxquels vous souhaitez postuler, dans l'Annuaire des lycées et le site Internet du lycée

2 L'écrit

Certains établissements scolaires exigent que les élèves rédigent un texte ou répondent à une série de questions sur leur motivation pour étudier dans ce lycée en particulier. Il se peut qu'on vous demande aussi de comparer deux œuvres d'art. Les établissements scolaires jugeront le contenu et la forme (votre niveau de maîtrise de l'écrit) de vos textes. Comme pour toute autre rédaction que vous aurez soumise dans le cadre d'un examen, le volet écriture de votre audition doit être :

- bien organisé
- composé de phrases bien structurées, sans fautes d'orthographe, rédigé avec la bonne ponctuation et découpé en paragraphes
- répondre aux questions posées

La partie écrite est conçue comme un moyen, pour vous, d'exprimer votre dévouement à l'étude des arts visuels et votre intérêt pour étudier dans l'établissement scolaire.

3 L'épreuve artistique pratique

De nombreux établissements scolaires vous demanderont de réaliser deux travaux artistiques sur place. La plupart du temps, il s'agira de croquer une silhouette humaine ou de reproduire une nature morte à partir d'un modèle, mais vous aurez peut-être à dessiner un objet de mémoire. Il faut généralement travailler sur une feuille de 8,5 pouces sur 11. Apportez un crayon à dessin et une gomme. Les examinateurs recherchent des candidats capables d'exécuter la tâche avec imagination et créativité tout en respectant les consignes données à l'audition.

4 L'entretien

Les établissements scolaires prévoient parfois le passage d'entretien(s) dans leur procédure de sélection des futurs admis. Bien que les questions et modalités de passage varient d'un lycée à l'autre, gardez en tête que :

- Votre aplomb et votre apparence comptent
- L'attitude est importante. Respectez les professeurs et les autres élèves
- Laissez votre implication dans les arts visuels imprégner votre discours
- Écoutez attentivement et essayez de répondre directement aux questions qu'on vous pose. Questions possibles :
  - Pourquoi avez-vous choisi de passer une audition pour entrer dans cet établissement scolaire ?
  - Comment avez-vous choisi les travaux à inclure dans votre portfolio ?
  - Quels musées ou galeries d'art avez-vous visités récemment ?
  - Comment prévoyez-vous de mettre à profit plus tard l'éducation artistique que vous aurez reçue ici ?

Il est fort probable que l'entretien se fasse sous forme de conversation. On vous demandera peut-être ce que vous avez fait auparavant, votre formation, votre expérience, vos connaissances et ce qui vous intéresse dans les arts visuels. Ce sera une conversation amicale, ceux qui vous poseront les questions désireront vous mettre à l'aise.

Lycées des arts de la scène : Préparer son audition/monter son portfolio artistique

Comment se préparer à une audition de théâtre

Exigences Les établissements scolaires ont différentes exigences en matière d'audition - Consultez votre exemplaire de l'Annuaire des lycées pour connaître les règles spécifiques qu'impose chacun. Généralement, les élèves ont à se plier à l'un des exercices suivants :

Réciter deux monologues préparés à l'avance. Il faut que les deux monologues aient un style différent (l'un peut être comique l'autre dramatique) et satisfassent les critères suivants :

- Tous les monologues doivent être publiés. Les textes personnels ou monologues copiés de pages Internet ne sont pas acceptables.
- Chaque monologue doit durer entre 1 et 2 minutes.
- Le personnage qui dit le monologue dans la pièce doit avoir un rôle qui n'est pas déplacé par rapport à l'âge de l'élève.
- En règle générale, on déconseille le théâtre classique ou les textes en vers, comme les monologues de Shakespeare, à moins que l'élève puisse se révéler avoir de véritables facilités avec les textes complexes.

Participer à des exercices de théâtre ou à des improvisations pour que les examinateurs puissent mesurer la créativité spontanée de l'élève et sa capacité à collaborer avec les autres au sein d'un groupe.

Répondre oralement à des questions sur les raisons qui vous poussent à vouloir suivre un cursus spécialisé dans le spectacle en général et sur vos motivations pour entrer dans cet établissement en particulier. Les examinateurs voudront vérifier que les élèves seront dévoués à cet établissement spécifique et aux contraintes liées aux études dans le domaine du spectacle.

Interpréter une ou des chansons tirées d'une comédie musicale à l'affiche de Broadway (candidats aux filières de Comédie musicale uniquement). Vérifiez ce que chaque établissement exige des candidats à l'audition de spectacle musical.

Note : Il arrive que des établissements rappellent les candidats pour qu'ils interprètent leurs monologues une deuxième fois. En général, aucune préparation supplémentaire n'est requise pour repasser une audition (l'élève est alors convoqué à une « call back audition »).

Critères d'évaluation de l'interprétation d'un monologue : Les critères d'évaluation des candidats varient selon les établissements. On peut toutefois citer les suivants, que les examinateurs ont des chances de prendre en compte :

- ✓ La compréhension des éléments dramatiques
- ✓ L'incarnation du personnage
- ✓ La diction
- ✓ La limpidité du discours
- ✓ L'absence de costume et d'accessoires

Préparer un monologue : On peut trouver des monologues à présenter lors d'une audition dans divers ouvrages imprimés et publiés. Prière de suivre les recommandations suivantes :

Vous pouvez prendre un monologue qui forme une pièce unique en soi, ou un qui soit tiré directement d'une pièce dont vous aurez sélectionné un extrait correspondant à l'objet de votre audition. Si vous avez choisi un monologue extrait d'une pièce, s'il vous plaît, soyez au fait du texte intégral de l'œuvre originale. Il est conseillé de la lire en entier et de bien connaître le personnage que vous jouez.

Trouvez ci-dessous une liste de recueils de monologues publiés à consulter. Ces ouvrages sont disponibles en ligne ou à la librairie de littérature théâtrale : *Drama Bookshop, 250 W 40th St., New York, NY 10018*, tél. : (212) 944-0595. La bibliothèque d'ouvrages sur les arts du spectacle (Performing Arts Library) du centre *Lincoln Center* est aussi une mine de recueils de monologues.

- *Audition Monologues for Student Actors: Selections from Contemporary Plays* de Roger Ellis
- *Red Licorice: Monologues for Young People* de Carole Tippit
- *Monologues for Young Actors* de Lorraine Cohen
- *100 Great Monologues: A Versatile Collection of Monologs, Duologs and Trilogs for Student Actors* de Rebecca Young
- *Multiplicity: A Collection of Monologues for Student Performance* de R. James Scott & Bianca Cowan

Il est vivement conseillé aux élèves de se faire guider et entraîner à interpréter un monologue en respectant les critères d'évaluation susmentionnés. S'il y a un professeur de théâtre dans votre établissement scolaire, demandez-lui de vous aider à vous préparer. Un professeur d'anglais est peut-être capable de vous aider aussi.

Les élèves doivent se préparer à déclarer leur nom, le titre du monologue et de la pièce dont le texte est extrait quand ils passeront l'audition. Par exemple : « My name is _____ (je m'appelle). I will be performing one of Anne's monologues from *The Diary of Anne Frank* by Frances Goodrich and Albert Hacket. (Je vais interpréter l'un des monologues d'Anne tiré du Journal d'Anne Frank de Frances Goodrich et Albert Hacket). »

Lycées des arts de la scène : Préparer son audition/monter son portfolio artistique

Comment se préparer à une audition de musique

Choisir un répertoire et en répéter le ou les morceaux/chants que vous interpréterez à l'audition

- Sélectionnez votre répertoire bien avant l'audition.
- Choisissez des morceaux ou chants écrits pour être joués en solo ou interprétés à une voix (pas des morceaux qu'il faut interpréter à plusieurs et où votre partie sert de support harmonique aux autres voix et/ou instruments).
- Optez pour des morceaux qui mettent en valeur vos points forts. Choisir un morceau/chant difficile à jouer/chanter peut mettre votre talent en avant. Néanmoins, préférer une pièce plus facile, et l'interpréter avec un solide sens musical et la bonne tonalité, peut faire autant d'impression sur les juges.
- Quand vous répétez, préparez les parties lentes et expressives aussi scrupuleusement que vous le feriez pour d'autres au tempo accéléré et techniquement plus délicates
- Cernez vos faiblesses et travaillez dans ces domaines pour réduire vos défauts. Passez du temps à affermir votre talent pour interpréter tout le morceau ou chant avec la même virtuosité.
- Utilisez un accordeur et un métronome au cours des premiers stages de vos exercices afin de vous aider avec la justesse et le rythme.
- Répétez, devant un public, le morceau ou chant que vous interpréterez à l'audition. Demandez à votre audience de critiquer votre performance et votre présentation générale.
- Entraînez-vous, tous les jours, à lire des partitions.

L'audition de chant

- Apprenez par cœur au moins deux pièces chantées de styles diamétralement différents. On peut, toutefois ne pas vous demander de jouer un deuxième morceau.
- Préparez un chant en langue étrangère si possible.
- Choisissez des chansons tirées de spectacles musicaux, des chants traditionnels américains, traditionnels de folklores de divers pays du monde ou dits *arts songs* généralement tirés du répertoire classique et prévus pour être chantés avec un accompagnement au piano. Notez que la majorité des établissements scolaires déconseillent aux candidats de sélectionner des chansons R&B, de rock ou de rap aux auditions. Renseignez-vous sur ce que préfère chaque établissement scolaire.
- Soyez préparé(e) à savoir chanter dans une tonalité donnée par le juge, ou en réponse à des rythmes et mélodies qu'il proposera.
- Soyez prêt(e) à faire des vocalises (en chantant des arpèges et des mélismes, en sachant passer d'une note à une autre même quand l'intervalle entre les deux est supérieur à celui qui sépare deux notes consécutives de la gamme) pour montrer la tessiture (gamme des notes que vous pouvez produire) de votre voix et votre capacité à bien la placer (chanter juste).

L'audition de musique instrumentale

- Préparez un morceau qui puisse être joué jusqu'au bout.
- Soyez prêt(e) à en jouer un autre d'un style et tempo diamétralement différents. Il y toutefois des chances qu'on ne vous demande pas de jouer votre deuxième morceau.
- Préparez-vous à lire la partition du court extrait d'un morceau de musique (de 4 à 8 mesures).
- Soyez préparé(e) à jouer au moins une gamme et à connaître par cœur toutes les gammes obligatoires. On vous laissera néanmoins lire des partitions quand vous jouerez le ou les morceaux que vous aurez choisis.

Sources et aides pour trouver vos morceaux de musique

- Demandez à votre professeur de musique de vous aider à choisir votre répertoire.
- New York State School Music Association Manual, Edition 31. Source d'informations professionnelles pour les enseignants et chefs d'orchestre, ce livre contient des listes de morceaux pour tous les types de voix et d'instruments. On peut le trouver dans certaines bibliothèques ou l'acheter sur www.nyssma.org où il coûte entre 47 et 55 dollars.
- Vous avez peut-être les moyens d'acheter les partitions des morceaux que vous avez choisis dans les boutiques suivantes : *Sam Ash Music, The Guitar Center Stores, Music Time* (en ligne), *J. W. Pepper* (en ligne), *Catalano Music* (Long Island)

Conseils généraux aux candidats qui passeront une audition

- ✓ Poursuivez votre interprétation même si vous avez fait une erreur. Ne paniquez pas. Ce qui intéresse le plus l'examinateur c'est de mesurer votre potentiel.
- ✓ Si l'examinateur vous demande de modifier votre façon d'interpréter une œuvre, ce n'est pas forcément parce que vous ne jouez ou ne chantez pas bien. Il ou elle cherche peut-être à voir si vous êtes prêt(e) à accepter des remarques et/ou à vous corriger.

Lycées des arts de la scène : Préparer son audition/monter son portfolio artistique

Comment se préparer à une audition de danse

Critères d'admission : Les établissements scolaires ont différentes exigences en matière d'audition - Consultez votre exemplaire de l'Annuaire des lycées pour connaître les règles spécifiques qu'impose chacun. Généralement, les élèves ont à se plier à l'un des exercices suivants :

Participer à un cours de danse. En règle générale, suivre un cours de danse implique d'utiliser des techniques de danse classique (ballet) et moderne, même si certains établissements scolaires exigent parfois de suivre un cours distinct pour chaque genre. Certains établissements peuvent aussi demander aux élèves de s'essayer à d'autres formes de danses, danse jazz ou enchaînements improvisés par exemple.

Danser seul(e).

- Le solo est censé dévoiler ce que l'élève sait le mieux faire en danse et sur scène.
- Les élèves doivent préparer un enchaînement de danse solo personnel. Certains établissements autorisent cependant la présentation de chorégraphies composées par une tierce personne.
- Il est possible d'exécuter un solo de danse autre que classique (ballet) ou moderne (de danse jazz, africaine, ou classique indienne) si le style correspond à la formation de base de l'élève.
- Il y a des chances que les établissements exigent que le solo de danse dure entre 1 et 3 minutes.
- Dans certains établissements scolaires, tous les élèves ont la possibilité de présenter leur solo. Dans d'autres, seuls ceux rappelés après avoir suivi le cours technique pourront présenter leur solo.

Passer la partie écrite d'une audition. Certains lycées exigent que les élèves rédigent un texte sur leurs motivations pour entrer dans leur établissement ou qu'ils passent une épreuve écrite permettant d'estimer l'étendue de leurs connaissances en danse.

Critères d'évaluation en danse : La manière précise dont les élèves sont évalués varie selon les établissements scolaires. Pour autant, gardez à l'esprit que seront jugés les éléments suivants :

Posture et apparence, jugées à travers l'élégance et l'attention

Attitude : Comportement correct en classe, respect montré envers les enseignants et les autres élèves, un sens du dévouement à la danse et un désir d'apprendre

Aptitudes techniques : Fait preuve d'une maîtrise des techniques de danse et de la capacité à assimiler les consignes pour exécuter un nouveau mouvement, accepte les remarques orales et les prend en compte pour se corriger, revoit et refait ses mouvements au moment où il(elle) les travaille

Alignement du corps : Connaissance des relations anatomiques de base

Sens de la musique et du rythme

Créativité, perceptible durant l'enchaînement improvisé et la chorégraphie solo de l'élève

Capacité à se produire sur scène : Aptitude à communiquer avec son public

Compréhension générale de la danse, manifeste dans la manière dont l'élève se meut sur scène et/ou dans son discours oral ou écrit

Tenue : Les élèves doivent porter une tenue de danse qui convient pour faire de la danse classique ou moderne : Collants sans pieds, justaucorps, chaussons de ballets souples (sans pointe sauf s'il a été précisé qu'elles étaient obligatoires). Autres recommandations :

Portez des vêtements unis - pas de motifs fantaisie ou répétés. Évitez les hauts ne couvrant pas le nombril.

Évitez les hauts et pantalons « baggy ».

Les cheveux doivent être soigneusement tirés en arrière pour ne pas tomber sur le visage, en chignon ou en queue de cheval s'ils sont longs et bien peignés s'ils sont courts. La règle s'applique pareillement aux filles et aux garçons.

À l'audition, n'oubliez pas d'apporter

- ✓ Votre convocation (Audition Ticket)
- ✓ Votre tenue et chaussons de danse
- ✓ Un stylo/crayon
- ✓ La cassette ou le CD de votre solo
- ✓ Un encas léger et/ou de l'eau

Merci de répondre au questionnaire et de le déposer dans la boîte portant l'étiquette « Surveys » juste avant de sortir de la salle.

Enquête touchant l'atelier d'été sur les lycées spécialisés

Je suis un(e) :

- ☐ élève accompagné de ma mère/mon père/tuteur
- ☐ élève venu seul(e) à l'atelier
- ☐ mère, père/tuteur d'élève assistant à la session d'information. Mon enfant n'est pas ici avec moi.
- ☐ Autre _____

Je/Mon enfant fréquente actuellement :

Nom de l'établissement scolaire : _____

Borough : _____

À la rentrée scolaire de cet automne, je serai/mon enfant sera en :

- ☐ 7e grade
- ☐ 8e grade
- ☐ 9e grade
- ☐ Autre _____

Si vous souhaitez recevoir la mise à jour des informations sur les formalités d'admission en lycée, veuillez-vous inscrire en indiquant votre adresse email :

_____

---

1) Avez-vous assisté à l'atelier d'été sur l'Introduction aux formalités d'admission en lycée ?

☐ Oui ☐ Non

2) Avant de venir à cet atelier, j'ai/mon enfant a…

(cochez tout ce qui s'applique)

- ☐ reçu une copie du guide *Specialized High Schools Student Handbook* en anglais
- ☐ reçu un exemplaire du *Guide de l'élève sur les lycées spécialisés* traduit dans la langue que je parle à la maison
- ☐ parcouru le Guide de l'élève sur les lycées spécialisés en ligne
- ☐ parlé à mon conseiller d'éducation (guidance counselor) sur l'admission en lycée.
- ☐ participé aux activités organisées en classe ou après les heures normales d'école sur les formalités d'admission en lycée
- ☐ fait des recherches sur les programmes de préparation aux examens SHSAT

3) La partie *la plus* utile de l'atelier d'aujourd'hui a été…

(Choisissez **une** réponse)

- ☐ En savoir plus sur les auditions d'entrée de *LaGuardia High School*
- ☐ En savoir plus sur les examens d'entrée en lycée spécialisé (Specialized High Schools Admissions Test - SHSAT)
- ☐ En savoir plus sur l'aménagement des conditions d'examen
- ☐ Le moment consacré aux questions & réponses posées aux membres du panel représentant les lycées spécialisés
- ☐ Comprendre comment sont faites aux élèves les offres de place des lycées avec examen d'entrée
- ☐ Autre_____

4) Quelle démarche (si vous pensez en faire) d'entre celles mentionnées ci-après comptez-vous entreprendre avant de postuler aux lycées spécialisés ?

(cochez tout ce qui s'applique)

- ☐ Parler à mon conseiller d'éducation (guidance counselor)
- ☐ Lire les descriptions des établissements scolaires du *Guide de l'élève sur les lycées spécialisés*
- ☐ Répondre aux questions d'examen SHSAT citées en exemple dans le *Guide de l'élève sur les lycées spécialisés*
- ☐ Me préparer autrement pour l'examen SHSAT (prière de décrire ci-dessous comment vous le ferez)

_____

_____

5) Qu'importe le plus pour vous quand vous pensez aux programmes de lycée spécialisé auxquels vous compter demander l'admission ?

(cochez au plus 5 cases)

- ☐ Les activités proposées (ex. : stages, clubs scolaires)
- ☐ Les cursus proposés de Cours avancés de niveau universitaire (Advanced Placement Courses - AP)
- ☐ Les taux d'assiduité
- ☐ Les probabilités d'y être admis(e)
- ☐ Les taux de réussite au diplôme de fin d'études secondaires
- ☐ La sécurité à l'établissement scolaire et au quartier
- ☐ La culture de l'établissement scolaire
- ☐ La réputation de l'établissement scolaire
- ☐ La taille de l'établissement scolaire
- ☐ Les activités sportives proposées
- ☐ Le domaine d'étude principal du programme (ex. : Architecture)
- ☐ La durée du trajet
- ☐ Autre_____

6) Comment avez-vous su que cet atelier aurait lieu ?

- ☐ Par une carte postale du Département de l'Éducation
- ☐ Grâce à la liste de diffusion électronique du Département de l'Éducation
- ☐ Par le truchement de mon école/de l'école de mon enfant
- ☐ Grâce aux médias sociaux (ex. : Facebook, Twitter)
- ☐ En allant à un atelier d'introduction aux procédures d'admission en lycée
- ☐ Autre_____

7) Êtes-vous satisfait(e) des documents traduits qu'on vous a remis aujourd'hui ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne s'applique pas

8) Êtes-vous satisfait(e) des services d'interprètes qu'on a mis à votre disposition aujourd'hui ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne s'applique pas

Si vous avez d'autres idées/suggestions, prière de les indiquer :

_____

_____

_____

MERCI DE RÉPONDRE AU QUESTIONNAIRE ET DE LE DÉPOSER DANS LA BOÎTE PORTANT L'ÉTIQUETTE « SURVEYS » JUSTE AVANT DE SORTIR DE LA SALLE.

MERCI !